



Monsieur Morgan TANGUY
Sous-Directeur de l'administration pénitentiaire
Responsable des ressources humaines
13, Place Vendôme
75001 – PARIS Cedex 01

Monsieur,

Dans le cadre de la gestion des mobilités au sein de notre administration, nous souhaitons attirer votre attention sur la nécessité d'une approche transparente et équitable pour l'ensemble des agents, quelles que soient leurs situations personnelles et professionnelles.

Afin de garantir que chaque décision soit prise en toute impartialité et dans le respect des principes fondamentaux d'équité, nous vous demandons la mise en place d'une commission dédiée à la mobilité. Cette commission aurait pour mission d'étudier l'ensemble des situations sociales et professionnelles en concertation avec les organisations syndicales représentatives.

Cette démarche vise à :

- Garantir la transparence dans les décisions prises en matière de mobilité ;
- Éviter toute suspicion de favoritisme ou de clientélisme, qui ne fait que nuire à la confiance des agents envers leurs institutions ;
- Assurer une équité stricte pour tous les agents, en tenant compte de leurs besoins et contraintes spécifiques, dans le respect des règles établies.

Par ailleurs, nous tenons à souligner l'importance de la réserve des élus et de la non-divulgence des informations relatives à la mobilité en amont des décisions officielles. Toute fuite ou communication anticipée d'informations sensibles crée des inégalités, exacerbe les tensions, et nourrit des perceptions de clientélisme qui sont contraires aux valeurs de neutralité et de justice que nous défendons. La commission devra également veiller à ce que la confidentialité soit scrupuleusement respectée tout au long du processus décisionnel.

Nous sommes convaincus qu'une telle initiative contribuera à apaiser les tensions existantes et à renforcer la crédibilité des décisions prises par l'administration en matière de mobilité. Nous demandons également que cette commission dispose d'un cadre clair, avec des critères objectifs d'évaluation et un suivi rigoureux des décisions prises.

Dans l'attente de votre retour et d'une date de réunion pour initier ce processus, nous restons à votre disposition pour échanger sur les modalités pratiques et organisationnelles nécessaires à sa mise en œuvre.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour La CGT Pénitentiaire
Samuel GAUTHIER
Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'S. Gauthier'.